



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMITÉ DES FORÊTS

### DIX-HUITIÈME SESSION

Rome (Italie), 13-16 mars 2007

### QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DU COMITÉ DES FORÊTS PAR LES COMMISSIONS RÉGIONALES DES FORÊTS ET LES ORGANES STATUTAIRES SPÉCIALISÉS DANS LES QUESTIONS FORESTIÈRES

#### La Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique (CFFSA):

- a souhaité porter à l'attention du Comité des forêts le dynamisme renouvelé de la Commission, comme en témoignent l'augmentation du nombre d'activités intersessions et le nombre record de délégués ayant participé à la quinzième session;
- a demandé que les bureaux régionaux aient une participation accrue au Comité des forêts, de façon à fournir des orientations permettant de faire face aux enjeux mondiaux prioritaires relatifs aux forêts;
- s'est félicitée des efforts déployés par la FAO en vue d'attirer l'attention, à l'échelle politique, sur les questions liées aux forêts grâce aux réunions ministérielles organisées dans ce domaine;
- a souligné le rôle décisif de la FAO dans les activités du Forum des Nations Unies sur les forêts et autres concertations mondiales, notamment ses contributions à l'élaboration d'un instrument juridiquement non contraignant sur tous les types de forêts;
- a instamment invité la FAO et d'autres membres du Partenariat de collaboration sur les forêts à continuer d'aider les pays à progresser sur la voie de la gestion durable des forêts, grâce à des programmes forestiers nationaux rationnels, servant de fondements à la coordination des contributions du secteur à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, en mettant l'accent sur le rôle des forêts et de la faune sauvage dans la lutte contre la pauvreté et la sécurité alimentaire;

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

- a souligné l'importance du Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux, qui facilite les interventions des pays à cet effet;
- a souligné qu'il convenait d'étoffer la base des connaissances dans le domaine de l'application d'une gestion durable des forêts au niveau des politiques et sur le terrain, et a invité la FAO à continuer d'appuyer la réalisation des évaluations forestières nationales tenant compte des aspects socioéconomiques, environnementaux et intersectoriels de la foresterie;
- a invité le Comité des forêts à évaluer les progrès réalisés en ce qui concerne l'élaboration du Code relatif aux forêts plantées et à recommander des mesures appropriées;
- a invité le Comité des forêts à évaluer les progrès réalisés en ce qui concerne l'élaboration du Code de gestion des incendies et de la Stratégie de renforcement de la coopération internationale relative à l'application du Code de gestion des incendies, et à recommander des mesures appropriées;
- a invité la FAO à collaborer avec les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts afin d'apporter un soutien technique aux pays membres pour les aider à maîtriser l'exploitation illégale des forêts et des espèces sauvages, et le commerce qui en découle.

#### **La Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique (CFAP):**

- a souhaité attirer l'attention du Comité des forêts sur la vitalité de la Commission, comme en témoignent le grand nombre d'importantes activités intersessions mises en œuvre ces deux dernières années et le nombre record de délégués ayant participé à la vingt et unième session;
- a demandé que le projet de Code relatif aux forêts plantées et le projet de Code de gestion des incendies soient présentés au Comité des forêts à sa dix-huitième session, en mars 2007, pour examen et décision appropriée. La Commission a également souhaité attirer l'attention du Comité sur les progrès considérables réalisés par les pays membres de la région dans l'élaboration et l'application de codes d'usages nationaux en matière d'exploitation forestière qui soient conformes au code régional mis au point sous l'égide de la CFAP. La Commission a demandé instamment au Comité d'étudier la possibilité de préparer un code d'usages général qui ait une portée plus vaste que la plupart des codes existants, axés sur l'exploitation;
- a demandé à la FAO de fournir un soutien technique supplémentaire pour aider les pays membres à lutter contre l'exploitation forestière illégale et le commerce qui lui est associé;
- a fait ressortir la nécessité d'une prise de conscience des menaces graves que représentent les espèces envahissantes et le besoin de disposer des capacités nécessaires pour y faire échec. La Commission a eu le plaisir d'informer le Comité de l'expansion soutenue du Réseau de la région Asie et Pacifique sur les espèces envahissantes, établi sous l'égide de la CFAP.

#### **La Commission européenne des forêts (CEF):**

- a invité le Comité des forêts à examiner les possibilités et les difficultés en matière de dendroénergie;

- a invité le Comité des forêts à examiner les projets de codes volontaires concernant les forêts plantées et la gestion des incendies, afin de décider des mesures à prendre. La Commission a également recommandé que le Comité des forêts examine l'opportunité d'utiliser ces codes d'usages volontaires relatifs aux forêts comme contribution à d'autres processus mondiaux concernant les problèmes forestiers;
- compte tenu des nouveaux scénarios de changement climatique et de la vulnérabilité accrue des forêts qui en résulte, ainsi que des dispositions des changements climatiques relatives aux forêts, la Commission a proposé que le Comité des forêts examine les liens entre forêts et changement climatique;
- a invité le Comité à étudier la façon dont la FAO et les commissions régionales des forêts pourraient accroître leur contribution aux autres processus mondiaux;
- a invité le Comité à renforcer le rôle de la FAO dans le suivi des progrès en matière de gestion durable des forêts, en développant notamment les aspects analytiques de l'information régionale et mondiale;
- a demandé au Comité d'étudier les possibilités de renforcer efficacement le Secrétariat du Comité CFFSA/CEF/CFPO des questions forestières méditerranéennes – *Silva Mediterranea*.

#### **La Commission des forêts pour le Proche-Orient (CFPO):**

- a été informée des progrès accomplis dans la rédaction des codes volontaires, en particulier du code relatif aux forêts plantées et du code de gestion des incendies. La Commission a recommandé que la FAO étudie la possibilité d'élaborer un code d'usages pour la foresterie dans les zones arides;
- a recommandé que les pays membres et la FAO redoublent d'efforts en vue d'introduire dans le dialogue international des questions régionales spécifiques, en tirant parti du processus de Téhéran sur les pays à faible couvert forestier. Elle a insisté sur la nécessité de renforcer le mécanisme d'après lequel le bureau de la CFPO se charge de présenter de manière structurée les enjeux régionaux et de porter ces derniers à l'attention du Comité des forêts et du Forum des Nations Unies sur les forêts;
- a admis que les données sur les ressources forestières étaient lacunaires dans de nombreux pays de la région, et a souligné qu'il fallait que les pays mobilisent des ressources nationales pour effectuer les inventaires forestiers nationaux et sollicitent un appui complémentaire auprès de la FAO et des institutions donatrices. Elle a pris note de l'insuffisance des capacités techniques dans la région, et a insisté sur la nécessité d'améliorer l'évaluation, aux échelons sous-régional et national, des forêts et des parcours. Elle a recommandé que les pays membres s'emploient à améliorer la base d'informations sur les forêts et les parcours, et que la FAO apporte, sur demande, un appui à ces activités;
- a insisté sur la nécessité de rationaliser l'affectation des minces ressources à disposition et d'accroître l'efficacité. Compte tenu du besoin impérieux de mettre aussi en place des mécanismes d'autofinancement à l'appui du secteur des forêts, elle a souligné l'importance d'opérer des changements institutionnels qui soient adaptés au contexte spécifique de chaque pays, afin d'accroître la participation d'autres parties intéressées dans le domaine des forêts, et a recommandé que la FAO continue de soutenir les pays membres dans ces démarches;

- a souligné qu'il était nécessaire de faire participer les communautés locales, le secteur privé et les organisations de la société civile à la gestion des forêts, et a recommandé que la FAO étaye par des informations et diffuse des exemples de réussite et des expériences d'implication des communautés locales dans la gestion des forêts;
- a préconisé de renforcer la participation des communautés à la gestion des ressources forestières en adaptant dans ce sens la législation et les politiques générales;
- a recommandé que la FAO fournisse les avis techniques nécessaires pour aider les pays à intégrer les aspects liés aux forêts dans les initiatives de développement rural, en tirant parti de précédentes initiatives de lutte contre la faim et la pauvreté;
- a pris acte du bas niveau d'exécution des plans d'action nationaux et sous-régionaux de lutte contre la désertification, et a demandé instamment à la FAO de prêter son concours à la mobilisation de ressources de façon à assurer une mise en œuvre effective des programmes d'action dans la région.

#### **La Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CFALC):**

- a recommandé à la FAO d'appuyer la mobilisation de fonds en vue de renforcer les capacités techniques des pays de la région pour la réalisation de l'évaluation FRA 2010 et pour appuyer les processus de compilation de l'information;
- a recommandé à la FAO de décentraliser davantage les décisions sur l'évaluation FRA 2010 intéressant la région, en prévoyant une participation plus active de la Commission et une collaboration adéquate avec les autres organisations du Partenariat de collaboration sur les forêts;
- s'est déclarée préoccupée par le financement du programme de terrain de la FAO dans la région. La Commission a recommandé de porter cette question à l'attention du Comité des forêts;
- a souligné l'importance des commissions régionales des forêts et a recommandé qu'elles jouent un rôle plus actif dans la collaboration entre le Forum des Nations Unies sur les forêts et les processus régionaux, et auprès des membres pour les aider à appuyer des mesures de gestion durable des forêts et d'autres initiatives concernant les objectifs stratégiques mondiaux pour les forêts. Elle est convenue de porter cette question à l'attention du Comité des forêts;
- a souligné l'importance du Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux qui appuie lesdits programmes en assurant une large participation de la société civile. La Commission a demandé à la FAO ainsi qu'aux pays donateurs de maintenir l'appui fourni aux pays de la région à travers ce mécanisme;
- a reconnu que les acteurs de la société civile participaient de plus en plus au dialogue intergouvernemental et que ce dialogue devenait plus productif avec la participation des acteurs visés par les politiques gouvernementales. La Commission a recommandé que cette question soit portée à l'attention du Comité des forêts afin d'encourager le dialogue

intergouvernemental avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les groupes communautaires et indigènes;

- a demandé l'appui du Comité des forêts afin de renforcer la formation des réseaux régionaux et sous-régionaux de coopération pour la protection contre les incendies de forêts en Amérique latine et dans les Caraïbes, et faciliter et appuyer la mise en œuvre des stratégies de coopération établies par la Commission.

### **La Commission des forêts pour l'Amérique du Nord (CFAN):**

- a souligné que les liens entre les commissions régionales des forêts et le Comité des forêts constituent un aspect important du travail de la Commission. Il a été constaté qu'au moment de la session, l'ordre du jour de la dix-huitième session du Comité des forêts avait déjà été établi. Les pays membres de la CFAN avaient transmis à la FAO leurs observations concernant l'ordre du jour du Comité des forêts et ils s'estimaient globalement satisfaits du traitement qui leur avait été réservé;
- a recommandé que le thème « les forêts et les changements climatiques » soit étudié par le Comité des forêts à sa dix-neuvième session, en 2009. La Commission a proposé en outre que ce thème soit éventuellement abordé par chacune des commissions régionales des forêts en 2008. Les commissions pourraient peut-être examiner en particulier l'impact des changements climatiques sur les forêts et l'adaptation des forêts aux changements climatiques dans chacune des régions;
- a recommandé une piste possible pour renforcer les liens entre les commissions régionales des forêts et le Comité des forêts, qui consisterait à ce que les présidents des commissions siègent au bureau du Comité des forêts et jouent un rôle plus actif pendant les sessions officielles du Comité.

### **Le Comité consultatif du papier et des produits dérivés du bois (CCPPB, conclusions de deux sessions):**

- a recommandé que la FAO relève l'assistance qu'elle apporte aux pays en développement à l'appui de la certification forestière;
- a demandé instamment à la FAO de favoriser l'entrée du Conseil international des associations forestières et papetières (ICFPA) dans les processus internationaux traitant de la gestion durable des forêts, y compris le Forum des Nations Unies sur les forêts et la Banque mondiale;
- a recommandé que la FAO continue d'aider à préciser le rôle que peut jouer le secteur privé dans la lutte contre l'exploitation illégale et de participer à la recherche d'une définition satisfaisante;
- a recommandé que la FAO accueille, conjointement avec l'ICFPA, un séminaire mondial sur la dynamique de l'énergie et son impact dans le secteur du papier et des forêts;
- a recommandé que la FAO travaille avec l'ICFPA en vue de repérer les possibilités de documenter les contributions socioéconomiques des industries forestières;

- a invité la FAO à évaluer les ressources forestières disponibles aux fins de l’approvisionnement en fibres de l’industrie du bois et du papier;
- a invité la FAO à prendre part au dialogue entre le secteur privé et la société civile sur la contribution de l’industrie papetière et forestière au développement social et à la réduction de la pauvreté;
- a invité la FAO à analyser les blocages au niveau de l’acceptation et de l’exécution des projets dans le domaine des forêts au titre du Mécanisme pour un développement propre, et à proposer des solutions;
- a invité la FAO à prendre part au dialogue sur la perception par le grand public du rôle de l’industrie du papier et des produits forestiers dans le développement durable;
- a félicité la FAO pour le processus et la préparation du Code relatif aux forêts plantées, qu’il lui a demandé de présenter au Comité des forêts pour examen et décision appropriée.

#### **Le Comité CFFSA/CEF/CFPO des questions forestières méditerranéennes - *Silva Mediterranea*:**

- a recommandé que le Secrétariat soit renforcé, avec l’aide des États Membres;
- a recommandé aux États Membres de renforcer les activités techniques et scientifiques sur les forêts méditerranéennes, notamment grâce aux groupes de travail déjà établis;
- a recommandé la création d’un groupe de travail chargé d’étudier la question de l’avenir de *Silva Mediterranea* et les possibilités d’en renforcer le cadre actuel.

#### **Le Groupe d’experts sur les ressources génétiques forestières:**

- a recommandé à la FAO de prendre des mesures plus vigoureuses à l’appui de la gestion des ressources génétiques forestières, en vue d’assurer le développement durable des forêts;
- a recommandé à la FAO d’ étoffer sa base de connaissances sur la situation actuelle des ressources génétiques forestières. La priorité devrait être accordée à l’élaboration d’une Situation mondiale des ressources génétiques forestières, dans laquelle les éléments suivants seraient soulignés : importance des ressources génétiques forestières pour la concrétisation des Objectifs du Millénaire pour le développement 1 et 7; liens avec l’Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA); et renforcement des systèmes d’information, notamment le Système mondial d’information sur les ressources génétiques forestières (REFORGEN). L’intégration des activités liées aux ressources génétiques forestières dans les travaux de la Commission des ressources génétiques pour l’alimentation et l’agriculture permettrait de mettre l’accent sur l’importance du secteur forestier et de renforcer les activités intersectorielles de la FAO dans le domaine de la biodiversité et des ressources génétiques.
- Le Groupe d’experts a noté que la FAO bénéficiait d’une position unique de chef de file, qui lui permettait d’aider les pays à gérer les ressources génétiques forestières, en collaboration avec d’autres institutions. Le Groupe a vivement recommandé la mobilisation de ressources supplémentaires auprès de toutes les sources possibles.